

TRAVAIL - CHOMAGE - PRECARITE - POLITIQUE POUR L'EMPLOI

Le travail tel que nous le connaissons n'est pas une donnée universelle ni dans l'espace, ni dans l'histoire. Il est le résultat de l'organisation de l'économie et de la société depuis la fin 18ème jusqu'à aujourd'hui dans les sociétés industrielles. On sait que les conditions de travail et de salaires pouvaient y être effroyables au 19ème siècle. Ce sont les luttes ouvrières et syndicales, le développement des valeurs républicaines qui ont permis la reconnaissance progressive du droit au travail, encadrant et protégeant le salariat. Le travail est passé d'une logique de tutelle sous l'ancien régime, à celle du contrat au 19ème siècle. Un contrat souvent précaire devenu aujourd'hui un salariat-statut qui doit protéger et ouvrir aux individus et à leur famille des droits, une identité, une position sociale, un statut. « Il n'y a pas d'idéal plus noble que celui d'une société où le travail sera souverain » nous dit Jean Jaurès du haut de sa statue sur la place centrale de la ville de St Etienne. Cette société salariale idéale du travail « souverain » est de plus en plus mise à mal. Les crises ponctuelles qui se succèdent, et surtout les évolutions sociales, techniques et économiques qui travaillent le système en profondeur changent la donne. Comment s'adapter, comment poursuivre le système avec assez d'efficacité tout en continuant de porter les valeurs de solidarité et d'équité sociale ?

1. Quelques définitions

La population active (disponible); Elle représente la population active occupée(ayant un emploi) et la population qui recherche un emploi (les chômeurs). Elle représente l'offre de travail (définie par l'âge; de 15 à 64 ans).

En 2013, on compte un peu plus de 30 millions d'actifs pour une population totale des 15 à 64 ans de 41 millions.

Le taux d'activité est le rapport entre les actifs et la population correspondante. Il est de 73,2% en 2013. **Le taux d'activité global** rapporte la population active à l'ensemble de la population; (44 %). Autrement dit chaque actif subvient aux besoins d'un autre résident (enfant, étudiant, handicapés, internés, retraité ...etc)

MP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2013

Source : Insee, RP2013 exploitation principale.

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actif ayant un emploi	taux d'emploi
Ensemble	41 810 268	30 592 910	73,2	26 432 194	63,2
15 à 24 ans	7 879 410	3 377 322	42,9	2 393 191	30,4
25 à 54 ans	25 631 768	23 183 987	90,5	20 423 163	79,7
55 à 64 ans	8 299 090	4 031 602	48,6	3 615 841	43,6

	2013	2008
Ensemble	41 810 268	41 562 270
<i>Actifs en %</i>	<i>73,2</i>	<i>71,6</i>
actifs ayant un emploi en %	63,2	63,3
Nombre d'emploi	26 423 932	26 308 746
Variation du nbre d'emploi	+ 114 175	
chômeurs en %	10,0	8,3
Inactifs en %	26,8	28,4
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,2	10,6
retraités ou préretraités en %	8,1	8,5
autres inactifs en %	8,5	9,3

Le chômage . Deux sources sont disponibles en France pour mesurer le chômage.

- La première est administrative. Le Ministère du travail comptabilise les personnes inscrites à Pôle emploi . Catégorie A celles qui n'ont effectué aucun travail dans le mois. Catégorie B celle qui ont effectué plus de 78 h dans le mois, Catégorie C celle qui ont effectué moins de 78 h dans le mois. Catégories D et E celles qui sont dispensées de recherche d'emploi (contrat aidés, formation, maladie, ..etc)
- La seconde, réalisée par l'INSEE relève de la définition du BIT (un demandeur d'emploi sans activité du tout) est obtenue par enquête (auprès de 67000 logements représentant 100 000 personnes). il constitue un point de comparaison du chômage avec les autres pays . Les résultats de cette enquête se recoupe souvent avec les chiffres des demandeurs d'emploi de la catégorie A de pôle emploi.

Les chiffres de pôle emploi qui rassemblent toute les catégories est plus élevé (près du double). Il existe donc un « halo » autour du chômage qui rend son interprétation parfois difficile.

2. Evolutions de l'emploi et de l'économie depuis 1975.

21: Les constats.

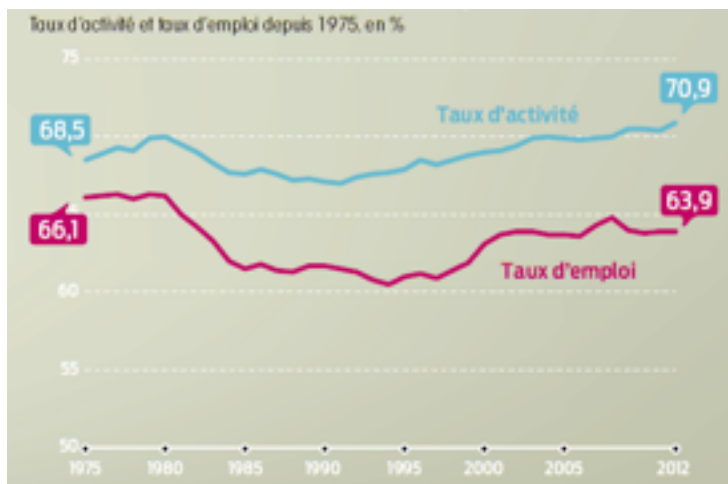
Après les trente glorieuses, le chômage qui a marqué le début du siècle précédent est réapparu dans les années 1970. Depuis 1980 le taux de chômage en France n'est jamais descendu en dessous de 7 % de la population active. Que pouvons-nous comprendre de ce phénomène ? Les apports théoriques pour en expliquer les raisons sont nombreux et variés. Les politiques de lutte contre le chômage ont été nombreuses, elles ont eu quelques succès transitoires, mais aucune n'a changé structurellement les équilibres de l'emploi durant ces dernières 40 années.

Le chômage touche de très nombreux pays. Il touche différemment les pays de l'OCDE. Pour l'Europe il va de 5% en Allemagne à 24 % en Grèce et en Espagne. La France a un taux un peu supérieur à la moyenne européenne ((autour de 10%°).

Qu'est-ce qui explique cette situation ?

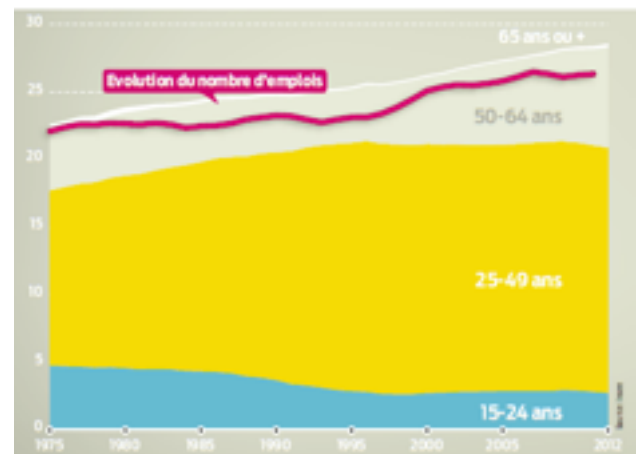
Les analyses OCDE et du Ministère des Finances français (Trésor éco 131 de O6 2014) constatent que le PIB par habitant en France décroche depuis 40 années. De 1975 à 2014 le PIB français a progressé moins vite que celui de tous les pays de l'OCDE , hormis l'Espagne et l'Italie. la France a désormais un PIB/ très au-dessous de la moyenne. Pourquoi ?.

- La France présente sur cette longue période une croissance démographique qui pénalise temporairement ses performances en terme de PIB par habitant.
- L'augmentation du taux d'activité (nombreux jeunes qui arrivent sur le marché du travail) élevé se traduit par des créations d'emplois continues mais insuffisantes.
- Le taux de chômage a augmenté structurellement et continument depuis 1980. Il touche inégalement la population. Il atteint principalement les jeunes (20 %), les populations issues des quartiers sensibles et issus de l'immigration (dans les situations les pires 40 %) et les régions industrielles en reconversion. Il agit de façon discriminatoire et produit une effet de déstructuration sociale .



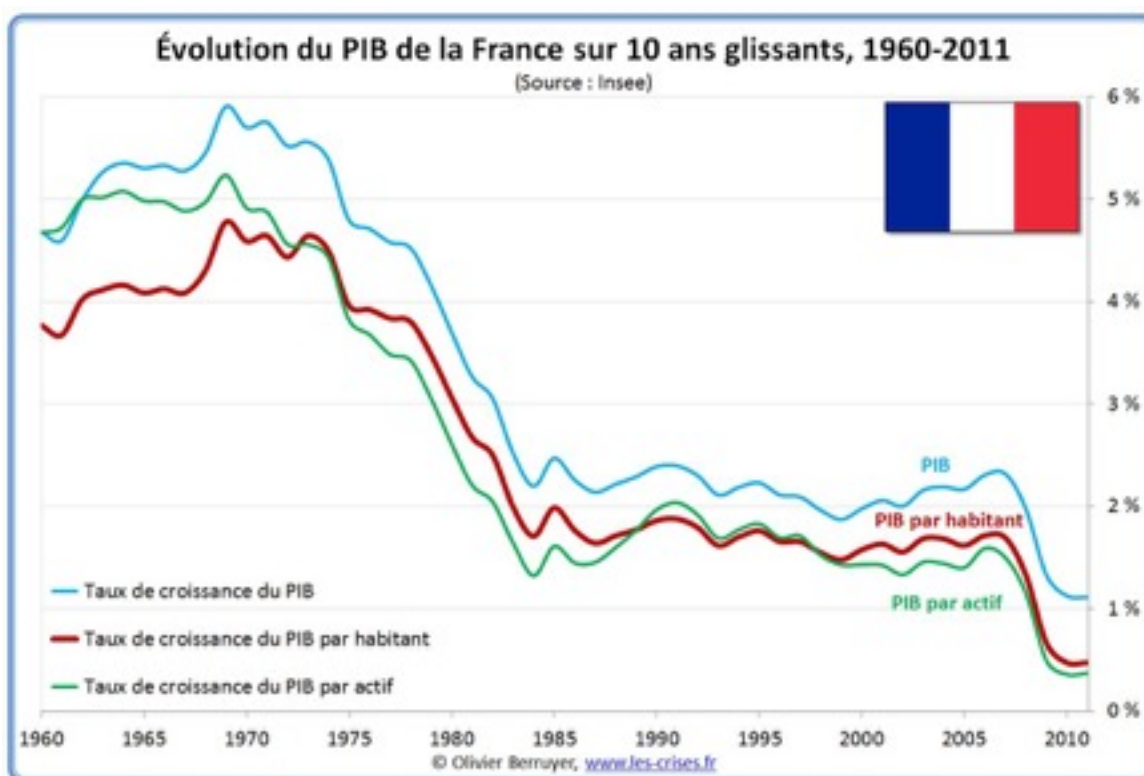
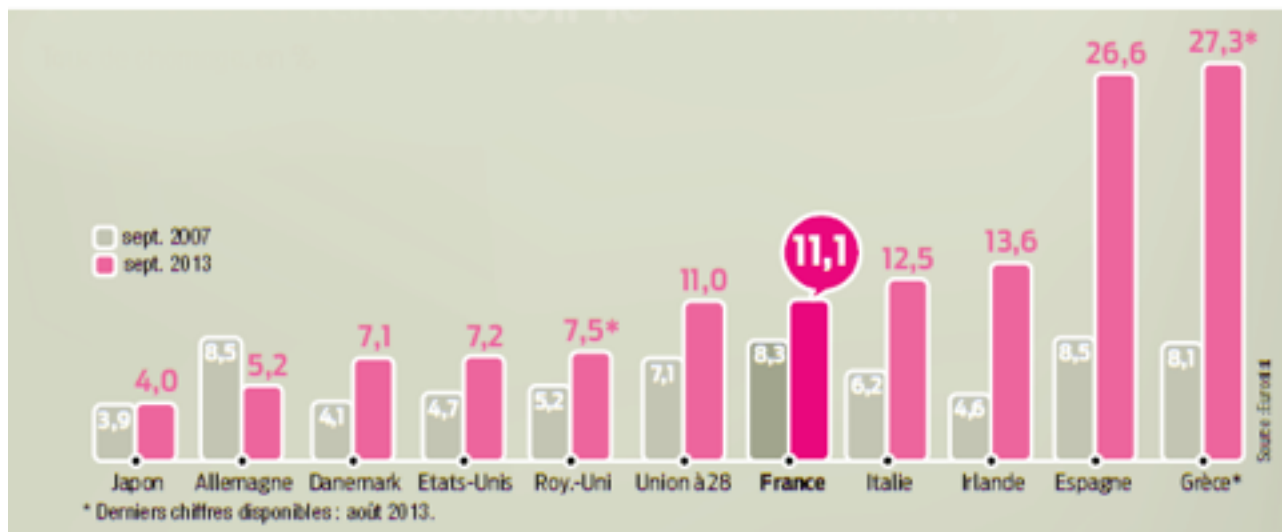
Alternatives économiques

Evolution de la population active (par tranche d'âge) et du nombre d'emplois au 31 décembre en France, en millions



- Au niveau de la productivité, la France a accru son avance jusque dans les années 1990. Depuis, la productivité horaire en France, stagne, avec en parallèle, un recul des heures travaillées. Il en résulte un rattrapage de productivité par les autres pays de l'OCDE ainsi que l'avance grandissante des Etats Unis. Les baisses de productivité concernent de façon diverse l'ensemble des pays de l'OCDE. Elles peuvent être dues au développement d'emplois tertiaires de plus en plus nombreux, au ralentissement de l'accumulation du capital qui retarde la capacité d'investissement, ou à l'incapacité à tirer le meilleur parti des nouvelles technologies ou à se porter sur les secteurs les plus porteurs.

Taux de chômage, en %



- En conséquence, la France présente un déficit annuel moyen de croissance du PIB par habitant de 0,4 point sur la période par rapport aux pays de l'OCDE. Ceci s'explique en partie par la croissance démographique mais aussi du fait de la baisse de productivité par tête qui n'arrive plus à compenser les nouveaux emplois à créer et le recul des heures travaillées.
- Si l'emploi demeure largement dominé par le CDI (87 % en 2014), l'embauche se fait aujourd'hui de façon beaucoup plus forte par des emplois temporaires (CDD intérim). 50 % des 15/24 ans, et 30% des ouvriers non qualifiés ont des contrats de travail temporaires. Les emplois non salariés classiques cessent de décroître. Ils connaissent même un certain regain avec le statut d'auto-entrepreneur..

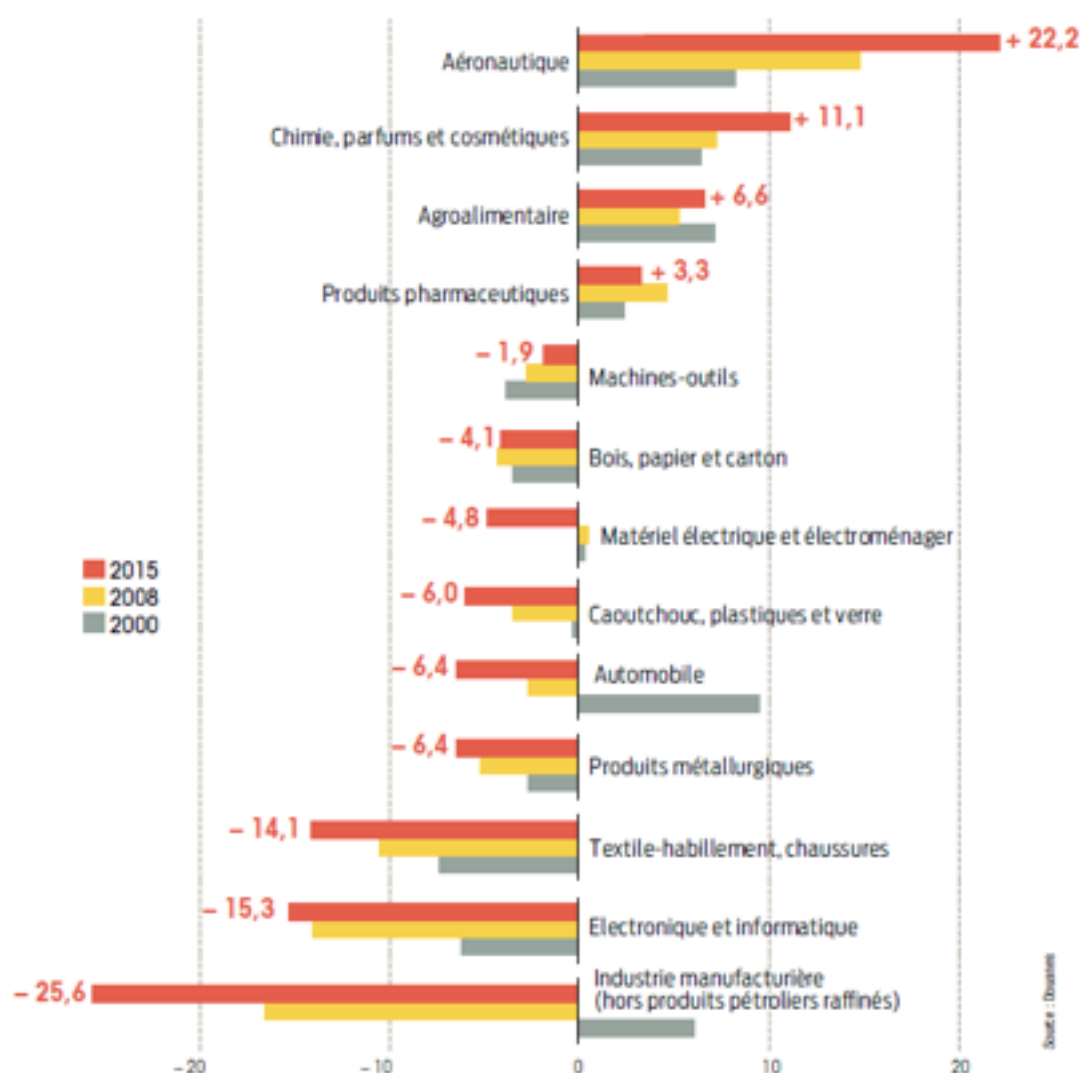
Une économie qui se tertiarise et consomme 35 % de sa richesse pour l'éducation, la santé, l'action sociale, la recherche

	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2015
Agriculture, sylviculture et pêche	17,5 %	12,1 %	7,5 %	4,1 %	3,5 %	2,3 %	1,8 %	1,7 %
Industries manufacturières, extractives et autres	27,7 %	27,4 %	24,6 %	23,2 %	20,6 %	18,4 %	13,5 %	14,1 %
Construction	5,1 %	6,6 %	7,9 %	7,5 %	6,3 %	4,9 %	6,1 %	5,4 %
Services principalement marchands	36,5 %	39,6 %	44,3 %	45,7 %	50,2 %	53,5 %	56,1 %	55,8 %
dont commerce, transports, hébergement et restauration	21,2 %	20,4 %	18,9 %	18,1 %	18,5 %	18,1 %	17,9 %	17,7 %
activités immobilières	3,6 %	5,3 %	7,8 %	7,7 %	9,6 %	11,4 %	12,8 %	12,8 %
activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	5,1 %	6,3 %	8,6 %	9,8 %	10,4 %	11,9 %	12,6 %	12,8 %
Services principalement non marchands ⁽¹⁾	13,1 %	14,3 %	15,7 %	19,5 %	19,4 %	20,8 %	22,5 %	23,0 %

(1) Éducation, santé, services sociaux...

Source : Insee

Une industrie qui perd du terrain (solde de la balance commerciale en milliers d'euros)



Source : Douanes

22. Les Politiques de lutte contre le chômage.

223 Un petit rappel historique global

Le chômage est constitué par un stock de demandeurs d'emploi, alimenté par deux flux

- Le flux entrant de ceux qui perdent leur emploi, ou qui rentrent pour la première fois sur le marché du travail (dont le niveau dépend de la démographie)
- Le flux sortant de ceux qui ont trouvé un travail ou partent en retraite

Si le premier l'emporte sur le second, le chômage augmente et inversement.

Le volume du stock à l'équilibre des deux flux peut correspondre à deux types de situation;

Le chômage conjoncturel lié à une période de crise, de récession qu'il faut traiter par une relance de la consommation.

Le chômage structurel qui se stabilise à un certain niveau et dépend du temps moyen qui s'écoule entre la perte d'emploi et le retour à l'emploi. Ce chômage est lié au mouvement incessant des créations et disparitions d'emploi liées aux évolutions techniques et modification de la demande sur les Marchés. Chaque jour 10 000 emplois disparaissent et 10 000 nouveaux emplois sont créés. Cette recomposition est massive et permet de maintenir la croissance d'une certaine richesse. Mais elle crée du chômage, des inégalités et de l'exclusion. Le processus de créations et destructions d'emplois est donc au cœur des grands problèmes économiques et sociaux de notre temps.

Il cause un chômage structurel qu'il n'est pas facile de réduire.

Les années 1950/1960 portées par une croissance forte, ont été l'âge d'or des politiques Keynésiennes de régulation conjoncturelles avec très peu de chômage

A partir des années 1970, la croissance s'est ralentie, accompagnée d'une augmentation continue du chômage. Les politiques de relance devenant sans effet, si ce n'est d'accélérer dangereusement l'inflation monétaire.

Au début des années 1980, en Amérique puis en Europe, les politiques macroéconomiques sont devenues monétaristes pour lutter contre la stagflation (inflation plus croissance faible).

Dans les années 2000, l'inflation a été maîtrisée, et la relance Keynésienne a pu revenir en force, en particulier en période de crise (après le 11 Novembre 2001, et en 2008 après la faillite de la banque Lehman Brother). Cela a eu pour conséquence un accroissement extrêmement rapide de la dette publique.

Les états, confrontés aux limites de l'endettement public, ont dû se résoudre à une plus grande rigueur budgétaire... qui a engendré mécaniquement récession et hausse du chômage. Les états confrontés à une balance des paiements défavorable, ont dû

s'engager en plus dans des politiques de compétitivité, (dites d'offre) pour maintenir un équilibre économique désormais précaire.

Devant l'impuissance des états à relancer la croissance, les Banques centrales (états unis, USA, Chine) ont utilisé les politiques monétaires avec des politiques de relance par l'assouplissement quantitatif. Ces politiques monétaires très favorables de relance des investissements n'ont eu à ce jour aucun effet sur la croissance des états.

222. Les politiques menées en France

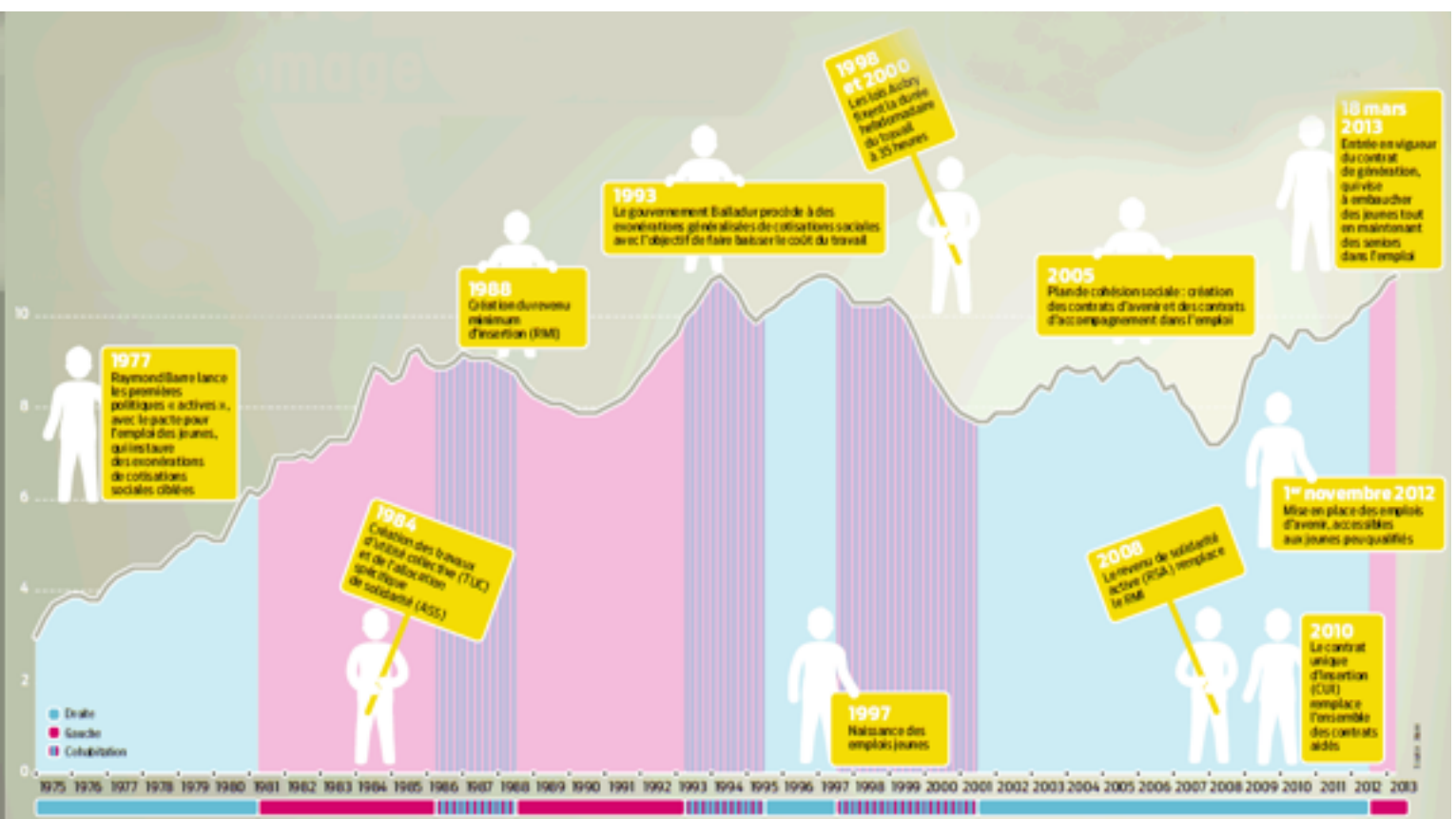
2221 Protéger l'emploi

La protection de l'emploi vise à encadrer (législatif et réglementaire) les ruptures de travail . En 2009 la France était en 6ème position pour la protection des salariés. Cette protection limite les licenciements... mais pourrait aussi freiner l'embauche des nouveaux entrants et avoir un effet de protection des insiders par rapport aux outsiders. La loi Elkomry va dans le sens d'une réduction de la protection devant les licenciements. Elle a été fortement combattue comme un élément de plus précarisant les salariés.

2222 Inciter à créer des emplois

Par la création d'emplois aidés (aux particuliers, aux entreprises, aux institutions)
Par l'exonération des charges sociales (surtout sur les bas salaires pour que les entreprises soient plus compétitives).

Par la baisse de la TVA (restauration, travaux bâtiments pour relancer le marché)
Par la baisse du temps de travail (39 heures, 35 Heures)



2223 développer des politiques de solidarité pour une meilleure insertion et un retour à l'emploi

L'indemnisation du chômage

Le RSA et les nombreux dispositifs ('prime pour l'emploi...') pour les fins de droit.

Les programmes d'insertion

Toutes ces politiques ont joué un rôle d'amélioration temporaire de l'emploi, mais aucune de ces politiques n'a eu un effet structurel fort et durable. Les 35 heures ont permis la création de 350 000 emplois supplémentaires directs, et globalement dans un contexte favorable de croissance et de baisses de charges non conditionnées par des embauches obligatoires, le chômage a baissé fortement... (2 000 000 d'emplois nouveaux) sur une période de 5 années avant de remonter progressivement à plus de 10 % de demandeurs d'emploi quand les lois Fillon d'exonération des charges sociales ont remplacées le dispositif Aubry de façon beaucoup moins généreuses. En observant la courbe de 1975 à aujourd'hui, un certain nombre d'économistes estiment que le chômage structurel dans le système économique français s'établit aujourd'hui à un niveau de 9%!

3. Comment agir efficacement pour l'emploi ?

31. Agir avec le leviers financiers que sont les Prélèvements obligatoires ...

Les prélèvements obligatoires désignent tous les versements (impôts + cotisations sociales) effectués par des personnes physiques (particuliers) ou morales (entreprises) aux administrations publiques pour financer leurs dépenses.

Année	2013	2014	2015	Prévision 2016
Prélèvements obligatoires (Mds d'Euros)	945,6	956,3	970,5	992,7
TAUX de prélèvement	44,7 %	44,7 %	44,6 %	44,5 %

Le taux de prélèvements obligatoires fixe e rapport entre le montant des prélèvements obligatoires et le PIB (Produit Intérieur Brut). La France était en troisième position pour la hauteur des prélèvements obligatoires dans les pays de l'OCDE en 2013 avec un taux de 44,5% quand la moyenne des pays européens plafonne à 40 %. Ce haut niveau de prélèvements à permis le système des réductions de charge pour les 35 heures et au gouvernement actuel d'engager en 2013 deux politiques d'abaissement des charges

sociales au profit des entreprises (20 Mds pour le Cice et 15 Mds pour le Pacte de responsabilités). Ces politique de réduction de charges sociales mettent du temps à produire leurs effets (2 à 3 ans). Pour l'instant, elles n'ont pas eu d'impact sur l'emploi.

Bénéficiaires des prélèvements obligatoires (en 2016)	En milliards d'euros	En % du TOTAL	En % du PIB
Etat	292,1	30,1 %	13,5 %
collectivités locales	131,5	13,5 %	6,1 %
Union européenne	2,1	0,2 %	0,1 %
Sécurité sociale et retraites	527,1	54,3 %	24 %
Organismes divers	17,6	1,8 %	0,8 %
TOTAL	970,5	100 %	44,5 %

Globalement la France est en troisième position concernant le taux d'imposition générale au niveau du PIB. Notre pays se distingue par des cotisations sociales et des impôts locaux élevés, la TVA étant dans la moyenne et l'impôt sur les revenus relativement plus faible que la moyenne. L'impôt de solidarité sur la fortune constitue (1,6 % des recettes fiscales, 2 % des contribuables constitue une ion française.

Y-a-t-il encore la place pour de nouveaux prélèvements fiscaux ?

32. Peut-on créer de nouvelles ressources fiscales ?

Dividendes, valeur ajoutée, profits, augmentation des inégalités. Tous ces termes s'invitent au débat public parés des atours d'une relative évidence.

Dans son livre « Einstein avait raison » Pierre Laroutrou et Dominique Méda (page 36) nous expliquent que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises pour les pays de l'OCDE est passée de 67,3 % à 57,3 %, soit une perte de 10% de valeur ajoutée au profit des marchés financiers. Soit une perte au détriment des salariés de 150 % du PIB sur 15 ans au profit des marchés financiers. A l'écoute d'un tel constat, on s'indigne, et on essaie d'y voir un peu plus clair, à partir des principes de la comptabilité ; (exemple Pierre-Noël Giraud page 97 les Principes d'économie)

Le compte de résultat d'une entreprise dégage un certain nombre de résultats intermédiaires dont la valeur ajoutée avant d'arriver à la distribution des profits par des Dividendes aux actionnaires..Après avoir retranché le coût des salaires , et le coût des amortissements on obtient le Résultat net dont il faudra retrancher l'impôt sur les sociétés et le coût des intérêt des prêts consentis par les banques pour arriver à la distribution des dividendes aux actionnaires.

La valeur ajoutée = Chiffre d'affaire - achats et services extérieurs

VA 2200 = 4 000 - 1800

Excédents bruts d'exploitation = Valeur ajoutée - Salaires et charges et taxes liées à la production

EBE 710 = VA 2200 - 1490

Le Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Dotations à l'amortissement

RE 350 EBE 710 - 360

Le Résultat net = Résultat d'exploitation - (Impôts sur bénéfice- intérêts)

RN 200 350 - 100 - 50

Les Dividendes = Résultats nets - Réserves

DV 100 RN 200 100

Prenons la réalité des dividendes distribuées en 2012 . Sur un PIB de 2032 milliards d'euros, les sociétés non financières ont réalisé un chiffre d'affaire de 1018 milliards, sur lequel elles ont versées 60,4 milliards de dividendes à leurs actionnaires (2,9 % du PIB). Soit 34,2 Mds à des résidents français, 4,6 Mds à l'état, et 29,6 Mds à des résidents étrangers.

Il faut bien entendu soustraire de ces dividendes, l'impôt sur le revenu qui ponctionne de 28 à 30 % les revenus qui dépassent la tranche des 45% de prélèvements. Il faut ajouter la cotisation CSG-RDS de 15 % sur ce type de revenus. On est très loin des 10 % de PIB annuels retirés aux salariés au profit des actionnaires.

Reste-t-il une place pour de nouveaux prélèvements sur l'entreprise et les détenteurs d'action ? Sans doute si on cible les 300 000 contribuables qui constituent les 1 % les plus riches et touchent 8 % des revenus globaux.

33. Les facteurs qui agissent sur l'emploi.

Le développement de l'emploi dépend de multiples facteurs;

- de la croissance
qui dépend elle-même
 - de la consommation finale des ménages
 - de la consommation finale des administrations
 - de l'investissement en capital
 - des entreprises
 - des administrations
 - des ménages
 - des gains de productivité des entreprises par secteur industrie, agriculture, service). Si ces gains de productivité augmentent la compétitivité du secteur et libèrent de la richesse pour les autres secteurs. Si les gains de productivité sont consacrés à l'augmentation des salaires et des dividendes du secteur, ils ne permettent pas d'augmenter globalement l'emploi.
 - de la compétitivité des entreprises
 - des administrations
- de la mise en place d'une nouvelle rente exploitable (gaz, pétrole ...)
- du développement d'activités économiques où il existe une marge de rattrapage concurrentiel par les différentiels de coûts des salariés.
- par une stratégie de relance de la consommation financée par la dette
- par une modification de la durée du travail (en plus ou en moins)

34. Les projets de réduction du temps de travail

Il existe plusieurs projets qui vont du partage par la mise en place des 32 heures obligatoires pour tous à des projets plus ouverts aux choix des salariés et des entreprises au développement des temps partiels.

341. Le Projet des 32 Heures Larroutou

La mise en place des 32 heures concernent toutes les entreprises. Le principe repose sur une proposition d'une réduction de charges sociales de 10% en contrepartie d'un engagement d'embauche de 10% de salariés en plus. L'objectif ; la création de 1,5 à 2 millions d'emplois. Le coût pour l'état est estimé à 14 milliard d'Euros de financement des

allègements de charges sociales. En contrepartie, l'état fera des économies sur l'unédic (10% des 45 milliards de l'UNEDIC) plus les rentrées de TVA liés aux revenus nouveaux obtenus par les nouveaux salariés.

15 milliards par an , c'est un coût d'allègement de charges plus faible que les 40 Mds du CICE dit Larrouturou (en réalité 24 à ce jour).

342 Le projet Denis Clerc

Il s'agit de proposer un passage au 32 heures à salaire égal et à cout égal par le salarié. Les entreprises et salariés bénéficieraient d'un abaissement du taux de la CSG de 3%.

Le coût pour l'état serait alors de 30 milliard d'euros, si on l'applique pour les 23 millions de salariés. N'ayant pas d'obligation absolues d'embaucher, on peut tabler au départ sur la créations de 500 000 emplois nouveau. Le commun de cette opération pourrait être financé par l'élévation de 1 à 2 points de TVA, soit une perte de 1 à 2% de pouvoir d'achat pour permettre la création de 500 000 emplois.

On peut imaginer une autre opération moins coûteuse pour l'état et moins contraignante, en proposant aux entreprises et aux salariés qui le souhaitent, la mise en place de 32 heures. Il s'agirait d'un dispositif d'allègement bonifié pour les entreprises aboutissant à plus de compétitivité en contrepartie d'embauches nouvelles permettant aux salariés de garder leur pouvoir d'achat.

343. Faciliter le temps partiel grâce à l'impôt négatif

Le développement du temps partiel va souvent avec des pays qui ont su réduire leur taux de chômage . L'Allemagne avec un taux de temps partiels à 22% et un taux de chômage à moins de 5%, les Pays bas avec un taux de temps partiel à 35% et un chômage à 6,8%, la Suisse avec un taux de temps partiels à 27% et un chômage à 4 % ...on trouve le même lien au Royaume uni, en Australie, en Irlande, au Danemark.

Le développement du temps partiel ne peut se réaliser que si il ne constitue pas une trappe à bas salaire et à grande pauvreté. La plupart des pays qui ont développé le temps partiel ont mis en place un complément de revenus ... qui s'inspire plus ou moins du principe de l'impôt négatif

L'impôt négatif se substitue avantageusement aux allocations chômage et autres multiples minima sociaux. C'est un outil formidable qui, en maintenant les incitations à l'activité, lutte contre la pauvreté, réduit le chômage, réduit les dépenses de l'Etat, et augmente le pouvoir d'achat.

L'objectif de l'impôt négatif est de permettre à tous de combiner un emploi avec un revenu décent. Il garantit également que les incitations au travail soient maintenues.

L'impôt sur le revenu tel qu'on le connaît ("positif") prélève un pourcentage du revenu perçu. Au contraire, l'impôt négatif complète le revenu perçu à hauteur d'un certain pourcentage, dans la mesure où ce revenu est inférieur à un certain seuil. L'impôt négatif est donc défini par un seuil, et un pourcentage. Par exemple, supposons que le seuil est

de 1000€ et le pourcentage de 50%. Alors, quelqu'un sans aucun revenu se voit verser 500€ (= 1000€ * 50%) au titre de l'impôt négatif ; ensuite, chaque euro gagné du 1er au 1000e (c'est-à-dire jusqu'à atteindre un revenu d'activité brut de 1000€) augmente le revenu total (revenu d'activité brut + revenu de transfert) d'un demi-euro. Par exemple, quelqu'un qui gagne par son travail 200€ aura un revenu total de 200€ + (1000€ - 200€) * 50% = 600€.

Le système actuel est très différent. Aujourd'hui, un employé est assuré d'être payé au niveau du SMIC. S'il ne travaille pas, il reçoit des allocations, qu'il perd s'il reprend un emploi, ou qu'il peut éventuellement prolongées temporairement dans des conditions très complexes.. Imaginons que le SMIC est à 1000€ et qu'un chômeur reçoit des subventions à hauteur de 600€. Comparons ce système avec l'impôt négatif dans les deux cas suivants:

Système actuel		Avec un impôt négatif
Revenu du travail potentiel : 500€	Gagne plus avec les subventions => chômage volontaire, revenu de 600€	Travaille, revenu de $500€ + (1000 - 500) \cdot 50\% = 750€$
Revenu du travail potentiel : 900€	Revenu du travail potentiel inférieur au SMIC => chômage involontaire, revenu de 600€	Travaille, revenu de $900€ + (1000 - 900) \cdot 50\% = 950€$

Comme le tableau ci-dessus l'illustre, les avantages de l'impôt négatif sont multiples :

- il est possible de faire le choix de fixer un seuil de revenu qui dépasse le SMIC (exemple 110% du SMIC) et donc d'apporter par l'impôt négatif une augmentation des bas revenus et de réduire ainsi les inégalités sans mettre en péril l'activité des entreprises
- Il contribue à réduire le chômage, puisque d'une part un salaire minimum qui constitue une barrière à l'emploi (comme expliqué dans notre fiche sur Le SMIC) n'est plus indispensable pour garantir un revenu décent aux employés, et d'autre part les incitations à l'emploi sont maintenues avec un impôt négatif.
- Il coûte moins cher à l'Etat, en réduisant les dépenses en allocations chômage et en augmentant l'activité, génératrice de recettes fiscales. Dans l'exemple du tableau ci-dessus, le coût en dépenses publiques des deux individus dans le système actuel s'élève 1200€ (600€ + 600€). Avec un impôt négatif, il s'élève à seulement 600€ (500€ + 100€).
- Il augmente le pouvoir d'achat des catégories moins payées de la population
- Ces revenus acquis s'ajoutent éventuellement aux revenus du conjoint et permet de calculer directement l'impôt sur le revenu sans tout un système conditionnel très bureaucratique et décourageant pour les éventuels ayant-droit.

Il est possible de cumuler ces avantages, car l'impôt négatif favorise l'utilisation de toutes les ressources productives : il permet aux personnes autrement inemployables de trouver un emploi, de contribuer ainsi à la production de biens et services (ce qui à son tour augmente les revenus disponibles et donc le pouvoir d'achat), et de moins dépendre des

aides de l'Etat. C'est pourquoi l'impôt négatif est largement préférable au système SMIC et les multiples allocations qui sont distribuées en France dans un maquis conditionnel extrêmement complexe.

Ce système pourrait alléger considérablement le travail administratif de l'accompagnement social. Actuellement la France compte moins de 15% de salariés à temps partiels et le chômage est à 9,8% de chômeurs ... Avec un objectif de passer à 20 % de temps partiel cela ouvrirait la possibilité de créer de 300 000 à 400 000 emplois.

4. Transformer les coûts sociaux en travail ?

En 2015 le RSA a coûté 10 milliards pour 2. 500 000 bénéficiaires (soit 4000 Euros par RSA)

Le « coût du chômage » selon Jean Gadrey relève d'estimations difficiles.

Pour le manque à gagner en recettes publiques fiscales et sociales, un ordre de grandeur vraisemblable serait de 8.000 à 10.000 euros par chômeur. C'est là que la marge d'incertitude est la plus forte. Au total, on peut estimer que 20.000 euros par an et par chômeur est un coût vraiment minimum.

Pour combien de chômeurs ? Là encore, mettons la barre assez bas en faisant la somme des chômeurs non indemnisés des catégories A, B et C, environ 2,6 millions, et des 2,6 millions qui sont indemnisés. La base de calcul est simple : 5,2 millions multipliés par 20.000 euros. On est à plus de 100 milliards d'euros par an.

C'est un chiffre plancher pour le casse du siècle.

Avec ces 100 milliards, on pourrait créer combien d'emplois (de préférence socialement et écologiquement utiles) dans l'ensemble de l'économie ?

La réponse ne résulte pas d'une simple règle de trois, d'une part parce que les emplois ne se créent pas instantanément, surtout dans le secteur marchand où il faut une demande solvable, d'autre part parce que la dépense d'une organisation par emploi va au-delà du coût salarial : il y a des locaux, des équipements plus ou moins lourds, des frais divers multiples, etc.

Mais on peut quand même faire une règle de trois en divisant ces 100 milliards par le coût salarial annuel moyen en France, toutes cotisations comprises. Comme le salaire mensuel brut moyen en équivalent temps plein est proche de 3000 euros (2.882 en 2012), soit 36.000 par an (Insee, source DADS) et que les cotisations employeurs représentent en gros 40 % du salaire brut (moins si c'est éligible au CICE), le coût salarial annuel moyen est d'environ 50.000 euros.

Donc, ces 100 milliards correspondent au coût salarial de 2 millions de personnes au salaire moyen. Pas à 2 millions de postes de travail ou emplois, mais c'est quand même énorm